

5156
Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XL^e ANNÉE

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME XX

N^o 4

Octobre-Décembre 1918

O. NAVARRE

Theophrastea.

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATHIER & C^e, 23, GRANDE-RUE

Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : EDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Lausanne : F. ROUGE & C^e, 4, RUE HALDIMAND

Paris :

E. DE BOCCARD

Ancienne librairie FONTEMOING & C^e, 1, RUE DE MÉDICIS

Bibliothèque Maison de l'Orient



150110

THEOPHRASTEIA

QUELQUES CONJECTURES SUR LE TEXTE DES *CARACTÈRES*

Préparant une édition des *Caractères* de Théophraste, j'ai été amené à émettre sur ce texte si altéré un certain nombre de conjectures personnelles. Ce sont ces conjectures, ou plus exactement un choix d'entre elles, que je sou mets ici au public savant. Je les crois toutes inédites. Cependant, les *Caractères*, en raison même du lamentable état dans lequel ils nous sont parvenus, ont été l'objet de tant d'études critiques, dispersées dans des recueils très divers, que, malgré la peine que j'ai prise pour me mettre au courant des travaux antérieurs, il se pourrait que plus d'un m'eût échappé et qu'ainsi telle correction que je donne comme mienne ne fût en réalité que du faux neuf. De cette usurpation involontaire je m'excuse, le cas échéant, par avance.

* * *

Tout d'abord, une déclaration est nécessaire. Avec Cobet et H. Diels, je n'admets d'autres sources du texte que les deux mss. parisiens A et B pour les quinze premiers caractères, et le ms. V du Vatican pour les quinze derniers, laissant entièrement de côté les mss. plus récents, que je considère comme de simples copies des précédents.

CAR. I (L'εἴρων) § 1 : ὁ δὲ εἴρων τοιοῦτός τις οἶος προσελθὼν τοῖς ἀγροῖς ἐθέλειν λαλεῖν (A λαλεῖν B), οὐ μισεῖν.

Texte évidemment altéré : la proposition infinitive οὐ μισεῖν, qu'on ne saurait logiquement rattacher ni à οἶος ni à ἐθέλειν, reste en l'air. D'où multiples conjectures que je ne discuterai pas. Qu'il soit entendu seulement (et cette déclaration vaut également pour tous les passages

suivants) que, là où je suggère une lecture nouvelle, c'est qu'après mûr examen les hypothèses de mes prédécesseurs ne m'ont pas paru satisfaisantes.

Je propose λαθεῖν ὅτι μισῶ = « L'εἶρων est un homme qui, abordant ses ennemis, veut qu'on ne voie pas qu'il les hait ». Cf. Xénoph. *Mémor.*, III, 5, 24 : οὐ λανθάνεις με, ὦ Σώκρατες, ὅτι ταῦτα λέγεις ἐγγεῖρων με διδάσκειν. Dans le même sens, on dit également : λανθάνω ὡς. Mais la confusion de ὅτι et οὐ est graphiquement plus vraisemblable.

CAR. II (Le κόλαξ), § 10 : καὶ τῶν ἐστιωμένων πρώτος ἐπαίνεσαι τὸν οἶνον καὶ παραμένων εἰπεῖν « ὡς μαλκκῶς ἐσθίεις », καὶ ἄρα τι τῶν ἀπὸ τῆς τραπέζης φῆσαι « τοῦτ' ἄρα ὡς χρηστόν ἐστι » = « De tous les convives le flatteur est le premier à vanter le vin et à dire : « quel fin gourmet tu es ! » ; et, prenant sur la table quelque chose : « voilà ce qui s'appelle un beau morceau ! ».

Dans cette traduction je n'ai pas rendu παραμένων. De fait, ce participe ne présente aucun sens acceptable. La vraie leçon est, je crois, παρακειμένων¹, mot qui n'a pas été seulement altéré, mais encore remonté d'une ligne par une inadvertance du scribe. J'écrirais donc : καὶ ἄρα τι τῶν παρακειμένων ἀπὸ τῆς τραπέζης : « ayant pris sur la table quelque'un des mets ». Τὰ παρακείμενα signifie couramment : « ce qui est servi sur la table ». Cf. par exemple, ici même, XX, 6.

CAR. V (L'ἄρεσκος), § 9 : « Le vaniteux² est homme à acquérir une petite cour à usage de palestres, garnie de poussière : αὐλιδίων παλαιστριαῖον κόνιν ἔχον ».

L'adjectif παλαιστριαῖος ne se rencontre nulle part ailleurs : c'est un monstre. J'écris αὐλιδίων παλαιστριῶν ἔχον. Lecture à première vue fort éloignée des mss., mais qui se justifie, je crois, par une série d'avatars graphiques, que je restitue ainsi. Un premier copiste, par suite de la persistance en son oreille du son précédent αὐλιδίων, a écrit παλαιστριδίων. Par une simple confusion de l'Α et du Δ, ce mot a ensuite été lu παλαιστριαῖον. A ce barbarisme, un copiste plus lettré a substitué l'adjectif grec παλαιστρικόν, usant pour cela

d'une surcharge : παλαιστριαῖον^{κόν}. Mais cette surcharge κόν, mal interprétée, a été prise pour l'abréviation de κόνιν. D'où la leçon vicieuse de nos mss.

1. Cette leçon se trouve déjà dans les mss. inférieurs; mais elle est inintelligible, si l'on ne fait pas la transposition que je propose.

2. Malgré le titre général de ce chapitre ἀρεσκίαι, les derniers paragraphes (§ 6-10), évidemment déplacés, décrivent non plus le *complaisant*, mais le *vaniteux*.

CAR. VI (L'ἀπονενοημένος), § 3 : ἀμέλει δυνατός καὶ ὀρχεῖσθαι νήρων τὸν κέρδακα καὶ προσωπεῖον ἔχων ἐν κωμικῷ χορῷ = « L'homme dénué de sens moral est bien capable de danser le cordax sans être ivre, et avec un masque, dans les chœurs comiques ».

La seconde partie de cette phrase καὶ προσωπεῖον — χορῷ soulève de graves difficultés d'interprétation. Que le fait de figurer dans les chœurs comiques y soit présenté comme un trait d'effronterie, voilà déjà un motif d'étonnement. Car, bien loin d'emporter quelque mésestime, c'était en Grèce une fonction publique et quasi religieuse. Mais cette première objection fût-elle résolue, resteraient les mots προσωπεῖον ἔχων, qui font contre-sens, puisque, là où on attendrait une circonstance aggravante, ils énoncent une excuse.

Pour lever cette dernière contradiction, la plupart des éditeurs, il est vrai, insèrent devant le participe une négation : καὶ < οὐκ > ἔχων, ou καὶ < μή > ἔχων¹. Mais je ne sais si le remède n'est pas pire que le mal. Dans la comédie grecque, comme dans la tragédie, les choreutes portaient tous un masque, approprié à leur rôle collectif. Je dis tous; car imagine-t-on l'étrange disparate qu'eût produite, au milieu de ces visages d'emprunt, aux traits conventionnels et outrés, la présence d'un visage naturel? C'est dire qu'aucun chorège athénien n'eût toléré de la part d'un de ses choreutes pareille fantaisie individuelle.

Donc, avec ou sans négation, ce membre de phrase demeure inexplicable. Je crois à une interpolation, dont l'origine n'est peut-être pas très difficile à découvrir. En regard du passage suspect, le ms. B porte la glose suivante : κέρδακα · εἶδος ἀισχυρῆς καὶ ἀπρεποῦς ὀρχήσεως. Mais cette glose, si je ne me trompe, n'est pas complète; c'est un débris d'une scholie primitivement plus étendue, qui, englobant les mots incriminés, était à peu près ainsi conçue : κέρδακα · εἶδος κ. ζ. ἀ. ὀρχήσεως < ὃ ὀρχεῖτό τις > προσωπεῖον ἔχων ἐν τῷ κωμικῷ χορῷ.

Ce membre parasite supprimé, il nous reste un sens excellent : « L'éhonté est un homme capable de danser sans être ivre le cordax ». Entendez dans les banquets. Le *cordax*, originairement danse de théâtre, s'était en effet introduit dans les buveries (συμπόσια) ou orgies, qui si souvent suivaient les repas grecs. Entre autres exemples, rappelons le passage de la seconde *Olynthienne* (§ 18), où Démosthène reproche à Philippe et à ses courtisans de se livrer après boire à cette gesticulation obscène. Ici le grief adressé à l'éhonté est double. D'une part, il danse νήρων, c'est-à-dire sans même avoir l'excuse de l'ivresse (sur cet étrange préjugé grec, cf. CAR. XII, fin); et secondement la danse qu'il exécute est le cordax, que s'interdisaient les honnêtes gens.

1. L'emploi de μή serait ici plus correct que celui de οὐ; mais l'usage de Théophraste lui-même permet l'une ou l'autre négation.

§ 9 : καὶ τοὺς τόκους ἀπὸ τοῦ ἔμπολημάτος εἰς τὴν γνάθον ἐκλέγειν. —

Deux corrections s'imposent : 1° La syntaxe exige après τόκους le redoublement de l'article : τοὺς τόκους < τοὺς >. 2° Je ne crois pas qu'on puisse construire directement εἰς τὴν γνάθον avec ἐκλέγειν = « prélever des intérêts (pour les fourrer) dans sa bouche. » J'écris donc εἰς τὴν γνάθον < ἐγκάπτων > ἐκλέγειν : le verbe ἐγκάπτειν est le terme généralement employé, en parlant de cette habitude qu'avaient à Athènes les gens du peuple d'emmagasiner dans leur bouche les pièces de menue monnaie (Aristoph., *Guép.*, 971; Alexis, *Λέβης*, fr. 128).

CAR. VII (Le *λάλος*), § 3 : καὶ ἑτέρας ἀρχὰς τοιαύτας περισσῶσαι.

Il s'agit des réflexions, suggestions, objections par lesquelles le bavard coupe incessamment la parole à son interlocuteur. Le mot ἀρχὰς, pour caractériser ces interruptions, est tout à fait impropre. Quant à la variante ἀφορμὰς (= points de départ, occasions, prétextes) que donnent les mss. inférieurs, c'est sûrement une conjecture, sans autorité. Je préférerais ἐριδαί (= querelles, chicanes) : mot qui, surtout écrit en onciales, n'est pas très différent de ἀρχὰς. H. Diels a proposé ταραχὰς, qui, graphiquement, serait plus vraisemblable encore; mais je doute que le mot ait été jamais employé en ce sens (difficultés, tracasseries?).

§ 4 : καὶ ὅταν γὰρ τοὺς καθ' ἕνα ἀπογομνώσῃ.

Le verbe ἀπογομνώσῃ (= mettre à nu) est corrompu. Le sens attendu est : « lorsqu'il a fatigué, ennuyé les individus ». Or, pour obtenir ce sens, nous n'avons qu'à changer une lettre : ἀπογομνάσῃ. Le verbe ἀπογομνάσειν signifie, en effet, proprement « exercer, fatiguer » (Eschyl., *Sept.*, 441; Aristot., *Hist. anim.*, IX, 40, 12). Cf. encore ἀγόμεναστρον = « non fatigué » (Sophoc., *Trachin.*, 1083; Eurip., *Hélen.*, 533).

CAR. VIII (Le *λογοποιός*), § 2 : πῶθεν σὺ καὶ λέγεις τί καὶ πῶς ἔχεις περὶ τοῦδε εἰπεῖν καινόν;

Les éditeurs ponctuent, transposent, altèrent de façons très diverses cette suite de questions. J'écris : « πῶθεν σὺ; » καὶ « λέγεις τί; » καὶ « πῶς < οὐκ > ἔχεις περὶ τοῦδε εἰπεῖν καινόν; » = « D'où viens-tu? — Quelle nouvelle apportes-tu? — Comment se fait-il que tu ne saches rien de nouveau sur la chose? »

J'ai inséré la négation οὐκ après πῶς. On connaît cet idiotisme usuel : πῶς οὐ θαυμαστόν = n'est-il pas étonnant...?

Ibid. καὶ ὡς ἐπιτέκλιόν ἐρ' ἵτ' = « Et reprenant la parole, le nouvelliste demande. »

Ὡς dans cette phrase est un intrus. On a généralement admis une lacune après ce mot : exemple, ὡς < τάχος > ἐπιτέκλιόν (Diels). Plus simplement j'y verrais une dittographie, mal lue, de l'abrévia-

tion de $\kappa\alpha\iota$. On sait combien ces deux sigles se ressemblent. J'écrirais par conséquent $\kappa\alpha\iota$ [ὡς] ἐπιθελῶν.

§ 9 : $\kappa\alpha\iota$ πάντα διεξίω^ν πῶς εἶσθαι πιθανῶς σχετικῶς λέγων.

Passage inintelligible. Nombre de conjectures, dont aucune ne me paraît probable. En lisant au lieu de πῶς εἶσθαι, mots dénués de signification, ὡς εἶόν τε, on obtient le sens suivant : « Et, tout en racontant les choses en détail, il y joint de la façon la plus persuasive des lamentations, disant... ». Il est vrai que la locution ὡς εἶόν τε est normalement suivie du superlatif (en sorte que πιθανώτατα serait plus conforme à l'usage). Cette règle cependant ne paraît pas absolue. Cf. Xénoph., *Anab.*, II, 6, 8.

* CAR. IX (L'ἀναίσχοντος), § 8 : $\kappa\alpha\iota$ εἰπεῖν ὅτι λέλουται ἀπὸν κακῶ^ν οὐδεμίᾳ σοι χάρις.

Il s'agit d'un impudent qui s'est introduit dans un établissement de bains, s'est versé lui-même, malgré les protestations du baigneur, un broc d'eau chaude sur le corps, et s'esquive sans payer.

Ici encore beaucoup d'hypothèses fantaisistes. Peut-être cependant n'y a-t-il rien à corriger. Ramenons simplement à ses deux éléments composants la crase $\kappa\alpha\kappa\omega\iota$, et écrivons : $\kappa\alpha\iota$ « ἐκαὶ οὐδεμίᾳ σοι χάρις » = « Il déclare en s'éloignant que le voilà baigné et (ajoute) : Il n'y a là aucun motif de reconnaissance envers toi », c'est-à-dire « et je ne t'en dois aucun gré ». Ἐκαὶ signifie en ce passage ἐν τούτῳ (= ἐν τῷ λούσθῳ). Cf. par exemple Isée, VI, 47.

CAR. XI (Le βέλτορος), § 7 : $\kappa\alpha\iota$ δεικνύειν δὲ τοῖς ἀπαντῶσι τὰ ὠφωνημένα $\kappa\alpha\iota$ παρακλεῖν ἐπὶ ταῦτα = « Le mauvais plaisant montre aux gens qu'il rencontre les provisions qu'il a faites et les invite à cela ».

Ταῦτα, encore qu'aucun éditeur, à ma connaissance, n'ait suspecté ce mot, n'est pas seulement une platitude, c'est une impropriété intolérable. Je restitue sans hésiter ἐπὶ δεῖτα = « il les invite au festin ». Cf. Xénoph., *Cyrop.*, IV, 2, 37; Plat., *Phèdr.*, 247 B; Hérodote, Euripide (*passim*). Bien qu'usité à l'occasion en prose, le mot a une couleur poétique, qui convient bien à l'emphase ironique de cette invitation.

CAR. XVIII (L'ἀπίστος), § 6 : $\kappa\alpha\iota$ τὸ ἰμάτιον δὲ ἐκθεῶναι θεινὸς οὐχ ὅς < ἔν > βέλτιστα ἐργάσθηται, ἀλλ' ὅταν ᾖ ἄξιος ἐγγυητῆς τοῦ κναρέως.

L'équilibre de cette phrase exige absolument dans le premier membre le datif τῷ κναρεῖ. J'écris : θεινὸς < τῷ κναρεῖ > οὐχ ὅς...

1. Correction : le Vaticanus porte οὐχ ὡς βέλτιστα.

CAR. XX (L'ἀγηδής), § 6 : καὶ ἐσθίων δὲ ἄμα διηγεῖσθαι ὡς ἐλλέβορον πίων ἄνω καὶ κάτω καθαρθεῖη = « A table, le fâcheux raconte qu'ayant pris de l'ellébore, il a évacué par en haut et par en bas ».

Ce n'est qu'à l'époque chrétienne qu'on a commencé, après le présent d'un verbe *dicendi* construit avec ὅτι ou ὡς, à employer l'optatif pour énoncer des faits passés. Mais à l'époque classique, l'indicatif, en pareil cas, était de rigueur. L'optatif καθαρθεῖη, bien qu'il paraisse n'avoir offensé aucun critique, est donc ici un véritable solécisme. Théophraste n'avait pu écrire que l'indicatif; et, par suite, je restitue ἐκαθάρθη.

§ 10 : καὶ παρακλήων δὲ ἐπὶ τοῦ ποτηρίου εἰπεῖν ὅτι τὸ τέρψον τοὺς παρόντας παρεπιθέασται καὶ ὅτι αὐτήν, ἔαν κελεύσωσιν, ὁ παῖς μέτεισι παρὰ τοῦ πορνοδοσκού ἤδη = « Pendant la buverie, excitant ses convives, il leur dit que les dispositions sont prises pour leur agrément et que, s'ils le veulent, l'esclave ira la chercher chez le prostitué ».

Le pronom personnel féminin αὐτήν ne rappelle, dans cette phrase, aucun substantif précédemment exprimé. Que par conséquent le texte soit gâté (bien que nulle part je n'aie trouvé de doute émis au sujet de ce mot), c'est chose incontestable. Comme le prouve la fin de la phrase (ὅπως ὑπ' αὐτῆς ἀλώμεθα), il s'agit d'une joueuse de flûte. N'est-il pas permis dès lors de penser que la leçon originale était ἀλλήτριδα, et que le prétendu pronom αὐτήν en est une abréviation mal interprétée, ou peut-être un débris ?

CAR. XXI (Le μικροφιλότιμος), § 5 : καὶ ἀποδοῦς μὲν ἀργύριον (corrigé en ἀργυρίου) καινὸν ποιῆσαι ἀποδοῦναι.

Inintelligible, principalement à cause du mot altéré ποιῆσαι. Je propose de lire : ἀργυρίου καινοῦ πᾶσαν ἀποδοῦναι = « Quand il acquitte une dette d'une mine, il l'acquitte toute entière (πᾶσαν) en argent neuf ». Cf. pour l'ensemble de la construction, XXX, 13.

CAR. XXII (L'ἀνελεύθερος), § 7 : καὶ ἐξ ἀγορᾶς δὲ ὀψωνήσας τὰ κρέα αὐτὸς φέρειν τὰ λάχανα ἐν τῷ προκοιλίῳ.

Texte inacceptable, parce que : 1° la copule καὶ est nécessaire devant τὰ λάχανα; 2° la structure même de la phrase semble dénoncer la perte, après τὰ κρέα, d'un complément circonstanciel, qui faisait antithèse ou, du moins, pendant à ἐν τῷ προκοιλίῳ. D'après l'analogie de VI, 8 (ἔχων ἐγγίνον ἐν τῷ προκοιλίῳ καὶ ὄρμαθους γραμματεῖδιων ἐν ταῖς χερσίν), je comblerais comme suit la lacune supposée : φέρειν < ἐν ταῖς χερσίν καὶ > τὰ λάχανα... = « Au retour du marché, l'avare rapporte lui-même la viande dans ses mains et les légumes dans le pli de sa ceinture ».

§ 10 : καὶ τῇ γυναικί δὲ τῇ ἑαυτοῦ προῖκα εἰσενεγκαμένη μὴ πρίσθαι θεράπειναν, ἀλλὰ μισθοῦσθαι εἰς τὰς ἐξόδους ἐκ τῆς γυναικείας παιδίον τὸ

συναγορεύσειον = « Bien que sa femme lui ait apporté une grosse dot¹, au lieu de lui acheter une servante, il lui loue un petit esclave pour l'accompagner dans ses courses au marché des femmes ».

Les mots ἐκ τῆς γυναικείας prêtent à une triple critique. D'abord, c'est arbitrairement et pour les besoins de la cause qu'on attribue à ἡ γυναικεία (s.-ent. ἀγορά) le sens de « marché des femmes, marché fréquenté par les femmes » : nulle part il n'y a d'exemple de cette locution abrégée. En second lieu, la grammaire exigerait la répétition de l'article τὰς devant ἐκ. Enfin, on attendrait tout au moins εἰς τὴν ἀγοράν bien plutôt que ἐκ τῆς ἀγορᾶς. Pour ces diverses raisons, sans doute, Foss corrige en εἰς τὰς ἐξόδους τὰς γυναικείας = « pour les-sorties du sexe féminin ». Mais, cette correction même admise, qui ne voit que le tour tout général de l'expression dénonce de lui-même un commentaire, une glose? Les termes αἱ γυναικεῖαι ἐξοδοὶ paraissent d'ailleurs avoir été une formule légale. Exemples : Plat., *Lois*, VI, 784 D; Plutarq., *Solon*, 21. En résumé, je regarde comme interpolés et mets entre crochets les mots [εἰς τὰς ἐξόδους ἐκ τῆς γυναικείας].

§ 12 : καὶ ἀναστὰς τὴν οἰκίαν καλλῦνας καὶ τὰς κλίνας ἐκκορήσει.

Le second verbe ἐκκορήσει (« balayer ») est tout à fait impropre. Mais le remède est à portée de la main. Nous voyons ici le ladre, à son lever, faire l'office de fille de chambre. Cet office consistait sûrement, en Grèce comme chez nous, à balayer la maison (τὴν οἰκίαν καλλῦναι) et à faire les lits. Or, « faire un lit » se dit en grec κλίνην στρωννύναι. Je corrige donc, en pleine sûreté : τὰς κλίνας στωρέσαι.

§ 13 : καὶ καθεζόμενος παραστρέψαι τὸν τρίβωνα ὅν αὐτὸ (abréviation ambiguë = αὐτὸς ou αὐτὸ) φορεῖ.

Passage obscur. 1° Quel geste est désigné au juste par le verbe παραστρέψαι? Faut-il entendre que, pour ménager son vieux manteau, le ladre le retousse, le relève avant de s'asseoir? Ou bien encore qu'il le plie avec soin et le dépose à côté de lui? Ou enfin qu'il le retourne à l'envers et s'en fait un coussin sur lequel il s'assied? 2° Faut-il lire αὐτὸς ou corriger en αὐτὸν, et quel sens donner à ce pronom?

J'écris αὐτὸς et j'interprète ainsi : « Il retourne à l'envers (pour s'asseoir dessus) le vieux manteau qu'il a apporté lui-même (à cette intention) ». La scène, évidemment, se passe dans un lieu public, stoa ou théâtre. Rappelons-nous qu'en ces endroits les Athéniens riches se faisaient ordinairement accompagner d'un esclave, porteur d'un coussin destiné à atténuer la dureté des sièges de pierre (cf. par exemple II, 11). Ici l'avarice du personnage se révèle aux trois traits suivants. Il utilise en guise de coussin un vieux manteau. Secondement, il s'efforce néanmoins de ménager encore cette guenille, en la retour-

1. J'écris προίκα < πόλιν >...

nant à l'envers. Enfin, il a apporté lui-même ce coussin improvisé, sans recourir, comme c'était l'usage, à l'aide d'un domestique.

CAR. XXIII (L'ἀλαζόν), § 5: καὶ ἐν τῇ σιτοδείᾳ δὲ ὡς πλείω ἢ πέντε τάλαντα αὐτῷ γένοιτο τὰ ἀναλώματα = « Le vantard dit que, lors de la disette, ses dépenses ont monté à plus de cinq talents ».

Au lieu de l'optatif γένοιτο, la syntaxe classique exige ici l'indicatif ἐγένετο. Voyez ce que nous avons dit plus haut p. 218, à propos de XX, 6. A moins d'admettre le potentiel < ἂν > γένοιτο = « il dit que ses dépenses pourraient bien monter ».

CAR. XXIV (L'ὑπερήφανος), § 3: καὶ εὖ ποιήσας μεμνηθῆναι φάσκειν.

J'écris: καὶ εὖ ποιήσας μεμνηθῆναι, < εὖ παθῶν δὲ μή >. L'élimination de φάσκειν est justifiée par la présence, à la ligne précédente, de ce même infinitif. Quant au complément proposé, il m'est suggéré par Aristote, *Mor.* à *Nicomach.*, IV, 8, 1124 b, lig. 9-11. Décrivant le μαγάλωψος, ce cousin germain de l'ὑπερήφανος, Aristote dit: καὶ οἷος εὖ πειθῆναι, εὐεργετούμενος δὲ κίτρυνεται· τὸ μὲν γὰρ ὑπερέχοντος, τὸ δ'ὑπερεχόμενου... *Ibid.*, lig. 12-14: δοκοῦσι δὲ καὶ μνημονεύειν εὖς ἂν ποιήσωσιν εὖ, < ὅτ' > ὧν δ'ἂν πῆθωσιν εὖ· ἐλαττωγὰρ ἢ παθῶν εὖ τοῦ ποιήσαντος. Ce dernier rapprochement, qui éclaire la psychologie de notre personnage, me semble surtout topique.

CAR. XXV (Le δειλός), § 1: ἀμίλει δὲ ἢ δειλίᾳ δόξειεν < ἂν > εἶναι ὑπειξίς τις φυγῆς ἔμφοδος.

L'adjectif ἔμφοδος est très rare et d'emploi exclusivement poétique: je corrige ἐκ φόβου.

CAR. XXVI (L'ὀλιγαρχικός), § 1: δόξειεν δ'ἂν εἶναι ἡ ὀλιγαρχία τις ἰγύος καὶ κέρδους γλιγομένη.

De l'avis unanime, il manque dans cette définition, avant τις, un substantif féminin, probablement terminé en -ία, ce qui expliquerait sa chute après ὀλιγαρχία. Même omission dans tous les mss. inférieurs, sauf un, le *Rhedigeranus*, qui donne φιλαρχία. La plupart des éditeurs modernes ont adopté cette leçon. A tort, j'é crois. Ce n'est, à mon sens, qu'une médiocre conjecture personnelle du scribe, qui n'a pas vu qu'elle formait double emploi, tautologie même avec le membre de phrase suivant ἰγύος γλιγομένη. Ce qu'on désire ici, c'est un terme plus général, psychologique, exprimant le mobile du sentiment oligarchique. Par exemple: φιλοτιμία, ambition; ou mieux πλεονεξία, esprit de domination. Cf. Plat., *Banq.*, 182 C; *Gorg.*, 508 A: dans ce dernier passage πλεονεξία est opposé à ἰσότης.

§ 3: δεῖ... παύσασθαι... ὑπὸ τούτων αὐτοὺς ὑβρίζομένους.

Après αὐτοὺς ἤμας exprimé précédemment, la répétition de αὐτοὺς

dans cette phrase est injustifiée et inexplicable. C'est, je pense, une mauvaise lecture pour εὖτως = « il nous faut cesser d'être outragés ainsi, comme nous le sommes ».

§ 5 : ἐν τοῖς δικαστηρίοις δεῖνὰ πάσχοντες ὑπὸ τῶν δικαζομένων.

La leçon δικαζομένων (« les plaideurs ») est indéfendable. Aussi plate qu'arbitraire est la conjecture δικαζόντων (« les juges »). On a généralement accueilli la correction de Meier, très séduisante en effet matériellement, δεκαζομένων. Mais le sens y trouve-t-il également son compte? Si dans les tribunaux athéniens les oligarques étaient maltraités, ce n'est pas que leurs juges eussent été *subornés, payés*. Outre que l'achat des consciences eût été fort difficile, vu le nombre toujours élevé des jurés dans chaque cause, les accusateurs étaient pour la plupart des sycophantes besogneux, plus aptes à recevoir qu'à donner. Au vrai, le principal motif de l'aversion des héliastes à l'égard des oligarques, c'était un préjugé de classe : issus de la classe populaire, ils haïssaient d'instinct, *a priori*, tous les riches et les nobles ([Xénoph.], *Rép. des Athén.*, I, 14-16; Isocrat., *Antidos.*, 142). Je serais donc disposé à écrire ὑπὸ τῶν δημοτικῶν. Que l'on n'objecte pas que le mot ressemble peu à la leçon des mss. Celle-ci n'est sans doute qu'un lapsus, écho du terme initial δικαστηρίοις. Et c'est pourquoi on pourrait tout aussi vraisemblablement conjecturer l'un quelconque des synonymes malveillants (κακῶν, χειρόνων, πονηρῶν) par lesquels « le parti des honnêtes gens » (οἱ ἀγαθοί, οἱ χρηστοί, οἱ ἐσθλοί) avait l'habitude, à Athènes, de stigmatiser le peuple.

CAR. XXVII (L'ὑψιμαθής), § 1 : ἡ δὲ ὑψιμαθία φιλοπονία δόξειεν ἂν εἶναι ὑπὲρ τὴν ἡλικίαν.

Définition tronquée. L'ὑψιμαθία en effet est une application (φιλοπονία), non pas générale, mais en vue d'une certaine fin déterminée qui est l'instruction, la culture. Je restituerais donc φιλοπονία < περί παιδείαν >, supplément que j'emprunte à Isocrate, I, 45.

§ 5 : ἀμέλει δὲ κἄν που κληθῆ εἰς Ἡράκλειον.

Ici encore est tombé un mot essentiel. L'expression : « s'il est invité dans le temple d'Héraclès » n'offre pas un sens complet. Je supplée < συνθύων > = « pour prendre part à un sacrifice ». Cf. Eurip., *Elect.*, 795; Démosth., *C. Eubulid.*, 47.

CAR. XXVIII (Le κακολόγος), § 3 : καὶ κακῶν δὲ πρός τινα εἰπεῖν κ. τ. λ.

Κακῶν est fautif. Mais, de quelque façon qu'on corrige ce mot, le remède reste insuffisant. Car le mal, à mon avis, est plus étendu. Représentons-nous la composition de ce morceau. A une première interrogation « ὅ δεῖναι τίς ἐστίν; » le médisant a répondu par un portrait peu flatté du personnage ainsi mis en scène (§ 2). Vient ensuite une diatribe violente contre certaines femmes qui habitent dans le voisi-

nage (§ 3). N'y a-t-il pas tout lieu de penser que ce second développement, parallèle au précédent, était amené lui aussi par une question préalable? Question qu'on peut rétablir à peu près ainsi : καὶ ἱκανὸς δὲ πρὸς τινὰ < ἐρωτήσαντά > « αἱ γυναῖκες αἱ ἐν τῇ οἰκίᾳ τῆδε οἰκοῦσαι, τίνες; » > εἰπεῖν = « Et il est bien capable de répondre à qui lui demande : « Les femmes qui habitent cette maison, quelles sont-elles? » »

CAR. XXIX (Le φιλοπόνηρος), § 4 : καὶ τὰ μὲν ἄλλα ὁμολογεῖν ἀληθῆ ὑπὲρ αὐτοῦ λέγεσθαι ὑπὸ τῶν ἀνθρώπων, ἕνια δὲ ἀγνοεῖν.

A la place du mot ἀγνοεῖν (« ignorer »), qui ne convient pas, on attend un verbe signifiant « contester, nier ». Plus voisin du texte manuscrit que toutes les conjectures déjà proposées serait le verbe ἀνκεῦειν, qui veut dire « nier d'un signe de tête ». Cf. par exemple, Xénoph., *Cyrop.*, I, 6, 13 (οὐ ἀνκεύω est employé concurremment avec ἀπέφημι et comme synonyme).

CAR. XXX (L'αἰσχροκερδής), § 10 : καὶ θεϊμάτων ἐκδοῦναι πλῆναι καὶ χρησάμενος παρὰ γνῶρίμου ἐφελκύσαι πλείους ἡμέρας.

Le participe χρησάμενος a besoin d'un complément. Pour le lui donner, j'écrirais < τὸ > παρὰ γνῶρίμου : idiotisme connu. Voyez Krüger, *Griech. Sprachlehre*, 50, 8, 10.

Avant d'admettre dans mon édition des *Caractères* les conjectures qu'on vient de lire, j'ai cru utile de les proposer au jugement des amis de Théophraste. Si quelques-uns d'entre eux voulaient bien, dans l'intérêt commun de la science française, me communiquer à ce sujet leurs avis éclairés, je leur en serais infiniment reconnaissant.

OCT. NAVARRE.

1. θεϊμάτων corr. Meineke; ἱμάτων V.